

Conseil Municipal du 25 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq janvier à dix-huit heures, le Conseil municipal d'Aime-la-Plagne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Maironi-Gonthier, Maire.

Conseillers en exercice : 29

Présents : 22

Votants : 27

Présents : Bernadette Chamoussin - Hervé Chenu - Azélie Chenu - Jean-Sylvain Costerg - Laurent Desbrini - Anthony Destaing - Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Guy Ducognon - Camille Dutilly - Michel Genettaz - Marie Latapie - Isabelle Gostoli De Lima - Marie Martinod - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - Rose Paviet - André Pellicier - Laetitia Rigonnet - Sabine Sellini - Lucien Spigarelli - Xavier Urbain

Excusés : Georges Bouty (pouvoir à André Pellicier) - Marie-Pierre Rebrassé (pouvoir à Azélie Chenu) - Robert Traissard (pouvoir à Jacques Duc) - Pascal Valentin (pouvoir à Jean-Sylvain Costerg) - Amélie Viallet

Absents : Franck Chenal - Charley Mingeon

Secrétaire de séance : Anthony Destaing

Date de convocation : 19 janvier 2024

Date de publication : 2 février 2024

Délibération n°2024-002 – Organisation du temps scolaire

Vu le code de l'éducation, et notamment son article D521-12,

Madame le Maire expose que l'organisation du temps scolaire sur quatre jours est une mesure dérogatoire qui est vigueur sur la commune d'Aime-la-Plagne depuis 2017.

Cette organisation avait été validée par l'éducation nationale en 2017 puis 2021 sur demandes conjointes de la commune et des conseils d'écoles, mais la dérogation accordée prend fin le 31 août 2024.

Elle propose au Conseil municipal de demander le renouvellement de la dérogation relative aux rythmes scolaires pour les trois prochaines rentrées scolaires.

Elle présente les horaires scolaires, actuellement en vigueur, qui seraient donc reconduits :

Écoles publiques de la Commune	Horaires scolaires
Maternelle Aime P. Borrione	Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8H30 à 11H30 et de 13h30 à 16h30
Élémentaire Aime P. Borrione	Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8H30 à 11H30 et de 13h30 à 16h30
Centron	Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h45
Granier	Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00
Longefoy	Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8H45 à 11H45 et de 13h45 à 16h45
Villette	Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8H30 à 11H45 et de 13h45 à 16h30

Elle précise que les conseils d'école d'Aime, Longefoy et Villette ont déjà validé ces horaires, alors que ceux de Granier et Centron seront amenés à se positionner prochainement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, les horaires présentés.

AINSI DÉLIBÉRÉ,

Le Maire,

Corine Maironi-Gonthier



Le secrétaire de séance,

Anthony Destaing

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end, identifying the secretary of the session as Anthony Destaing.